Formation R490 - Grue de chargement avec ou sans télécommande

R490

Présentiel - Synchrone

Formez vos conducteurs à l'utilisation en sécurité des grues de chargement et disposez des éléments nécessaires à la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.
Cette formation ACES associe apports théoriques, exercices pratiques et évaluation individuelle sur une grue représentative de l'équipement utilisé dans l'entreprise, avec télécommande lorsqu'elle est concernée. Adaptée aux conditions réelles de travail, elle permet aux participants de maîtriser les vérifications, la stabilisation, l'élingage et les manœuvres de chargement et de déchargement en sécurité.

Objectifs

Cette formation vise à permettre à l'entreprise de :
1. **Former ses conducteurs à l'utilisation en sécurité des grues de chargement**, conformément aux caractéristiques des équipements et aux conditions réelles d'utilisation.
2. **Disposer d'une évaluation théorique et pratique formalisée des compétences**, dans le cadre d'une démarche ACES préalable à la délivrance de l'autorisation de conduite.
3. **Fournir à l'employeur les éléments nécessaires pour apprécier les connaissances et le savoir-faire du salarié**, sans se substituer à sa responsabilité dans la délivrance de l'autorisation de conduite.
4. **Réduire les risques d'accident, de renversement, de chute de charge, de heurt et de détérioration du matériel** lors des opérations de chargement et de déchargement.
5. **Améliorer l'autonomie et la maîtrise opérationnelle des conducteurs**, notamment lors des vérifications, de la stabilisation, de l'élingage et des manœuvres de levage.
6. **Identifier les écarts de compétences et les besoins éventuels de formation complémentaire**, afin de sécuriser durablement les opérations réalisées avec les grues de chargement.
7. **Renforcer la traçabilité de la démarche de prévention de l'entreprise**, grâce aux documents de suivi, aux résultats d'évaluation et à l'avis remis à l'issue de la formation.

Les + métier

Formation R490 grue de chargement à Lyon : avec ou sans télécommande, théorie, pratique et évaluation pour préparer l'autorisation de conduite.

Public Visé

Toute personne amenée à conduire, même occasionnellement, une grue de chargement montée sur un véhicule porteur, avec commandes fixes ou télécommande. La formation s'adresse aux conducteurs débutants, aux conducteurs expérimentés devant actualiser ou faire évaluer leurs compétences, ainsi qu'aux salariés pour lesquels l'employeur envisage de délivrer ou de mettre à jour une autorisation de conduite. Elle concerne notamment les chauffeurs-livreurs, conducteurs de poids lourds, agents de chantier, opérateurs de manutention, magasiniers et personnels de maintenance.

Pré Requis

Être âgé de 18 ans minimum, sauf dispositions particulières applicables aux jeunes travailleurs.
Comprendre les consignes de sécurité et les instructions de travail rédigées en français ; savoir lire les informations figurant sur la plaque de charge, la notice d'utilisation et les documents de contrôle.
Ne présenter aucune restriction incompatible avec la conduite et la manipulation d'une grue de chargement.
Pour la formation pratique, **porter une tenue de travail adaptée et les équipements de protection individuelle requis** : chaussures de sécurité, casque, gants et vêtement haute visibilité.
Détenir le permis de conduire correspondant au véhicule porteur, uniquement lorsque sa conduite sur la voie publique est prévue pendant la formation.
Pour une formation courte destinée aux conducteurs expérimentés : **justifier d'une expérience préalable dans la conduite d'une grue de chargement** ou avoir déjà suivi une formation équivalente.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Identifier les responsabilités du conducteur, les conditions d'utilisation d'une grue de chargement et les principaux risques liés aux opérations de levage.
Analyser l'adéquation de la grue à l'opération à réaliser, en tenant compte de la charge, de la portée, de la courbe de charge, des accessoires de levage et de l'environnement de travail.
Effectuer les vérifications de prise de poste, contrôler l'état apparent de la grue et de ses dispositifs de sécurité, et signaler toute anomalie constatée.
Positionner, baliser et stabiliser le véhicule porteur conformément à la notice du constructeur et aux caractéristiques du sol.
Choisir, contrôler et utiliser les accessoires de levage adaptés, puis réaliser un élingage simple dans le respect des règles de sécurité.
Réaliser les opérations de chargement, de déplacement et de dépose des charges en sécurité, en maîtrisant le ballant et en communiquant efficacement avec les personnes participant à la manœuvre.
Utiliser la grue avec les organes de commande disponibles, y compris la télécommande lorsqu'elle est concernée, puis effectuer les opérations de repli et de fin de poste.

Parcours pédagogique

1. Cadre réglementaire et responsabilités
- Rôles et responsabilités de l'employeur, du conducteur et des personnes participant aux opérations de levage.
- Conditions de délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.
- Principes de la recommandation R.490A applicables aux grues de chargement.
- Limites de responsabilité et droit d'alerte du conducteur.
- Consignes de sécurité, plan de circulation et règles propres au site d'utilisation.2. Technologie des grues de chargement
- Principaux types de grues de chargement et leurs caractéristiques.
- Identification des composants, commandes et dispositifs de sécurité.
- Fonctionnement des stabilisateurs, limiteurs, arrêts d'urgence et indicateurs.
- Lecture de la plaque constructeur, des tableaux et des courbes de charge.
- Utilisation des commandes fixes et de la télécommande, lorsqu'elle est concernée.3. Stabilité, charges et risques liés au levage
- Notions de masse, centre de gravité, portée, moment et stabilité.
- Influence de la position de la charge et de l'extension du bras.
- Résistance du sol et répartition des efforts sur les stabilisateurs.
- Risques de renversement, chute de charge, heurt, écrasement et coincement.
- Risques liés au vent, aux obstacles, à la circulation et aux réseaux aériens.
- Interdictions et situations nécessitant l'arrêt immédiat de la manœuvre.4. Vérifications et adéquation de l'équipement
- Vérifications visuelles et fonctionnelles avant utilisation.
- Contrôle des dispositifs de sécurité, flexibles, organes de commande et stabilisateurs.
- Vérification des documents et signalement des anomalies.
- Analyse de l'adéquation entre la grue, la charge, les accessoires et l'opération prévue.
- Positionnement du véhicule, balisage de la zone de travail et mise en place des stabilisateurs.5. Accessoires de levage et élingage
- Identification des principaux accessoires de levage.
- Lecture des marquages et contrôle de leur état apparent.
- Choix des accessoires selon la charge et le mode de préhension.
- Réalisation d'un élingage simple.
- Prise en compte des angles, de la répartition des efforts et du centre de gravité.
- Communication avec l'élingueur, le chef de manœuvre ou le signaleur.6. Conduite et manœuvres pratiques
- Prise de poste et mise en configuration de la grue.
- Prise, levage, déplacement et dépose de charges.
- Réalisation de manœuvres à différentes portées.
- Maîtrise du ballant et précision du positionnement.
- Respect des gestes de commandement et des consignes de sécurité.
- Utilisation de la télécommande lorsqu'elle est prévue.
- Réaction face à une anomalie ou une situation dangereuse.7. Fin de poste et évaluation ACES
- Repli du bras, rangement des accessoires et remise en configuration routière.
- Contrôles de fin de poste et consignation des anomalies.
- Entretien courant relevant du conducteur.
- Évaluation théorique des connaissances.
- Évaluation pratique individuelle du savoir-faire sur l'équipement concerné.
- Restitution des résultats et formulation d'un avis en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une **pédagogie active, progressive et individualisée**, alternant apports théoriques, démonstrations du formateur, exercices pratiques et mises en situation professionnelles.

Moyens pédagogiques

Les moyens pédagogiques comprennent notamment :
- une **salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran**, permettant la présentation des apports théoriques ;

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Les méthodes pédagogiques comprennent :
• une **méthode interrogative**, à partir de questionnements, d'échanges d'expérience et de l'analyse des pratiques habituelles des participants ;
• une **méthode expositive**, pour présenter la réglementation, les responsabilités, les risques liés aux opérations de levage et les règles de conduite en sécurité ;
• une **méthode démonstrative**, au cours de laquelle le formateur présente les vérifications, le positionnement, la stabilisation, l'élingage, les manœuvres et les opérations de fin de poste ;
• une **méthode active et expérientielle**, permettant à chaque participant de réaliser individuellement les opérations de conduite sur la grue de chargement ;
• des **études de situations professionnelles**, portant notamment sur l'adéquation de la grue, la lecture des courbes de charge, l'environnement de travail et les risques d'interférence ;
• des **mises en situation pratiques proches des conditions réelles de travail**, avec utilisation de la télécommande lorsque celle-ci est concernée ;
• des corrections individualisées et des retours immédiats du formateur afin de favoriser la progression et de corriger les comportements à risque.
La progression pédagogique est adaptée au niveau initial, à l'expérience des participants, aux caractéristiques de la grue de chargement et aux opérations habituellement réalisées dans l'entreprise.
Les séquences pratiques sont organisées de manière à permettre à chaque participant de s'exercer personnellement avant l'évaluation ACES des connaissances et du savoir-faire.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution et de l'assiduité de la formation est assuré au moyen :
• de **feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur pour chaque demi-journée** ;
• du contrôle de la présence, de la ponctualité et de la participation active des stagiaires ;
• d'un **suivi pédagogique individualisé** réalisé par le formateur lors des apports théoriques, des exercices et des mises en situation pratiques ;
• d'une **grille individuelle de suivi des compétences**, renseignée progressivement pendant les exercices de conduite ;
• de la traçabilité de l'équipement utilisé, de sa configuration et, le cas échéant, de l'utilisation de la télécommande ;
• d'un questionnaire de satisfaction complété par les participants à l'issue de la formation.
À l'issue du parcours ACES, les documents suivants sont remis ou transmis à l'entreprise :
• un **certificat de réalisation ou une attestation de présence** ;
• une **attestation individuelle de fin de formation** ;
• une **fiche individuelle présentant les résultats des évaluations théorique et pratique** ;
• un **avis sur les connaissances et le savoir-faire du participant pour la conduite en sécurité de la grue de chargement évaluée** ;
• des **supports pédagogiques illustrés** portant sur les responsabilités du conducteur, la technologie de la grue, les risques, la stabilité, les courbes de charge, les accessoires de levage et les règles de conduite en sécurité ;
• la **notice d'instructions du constructeur**, les plaques de capacité, les tableaux ou courbes de charge et les documents de vérification de l'équipement ;
• des **études de cas, photographies, schémas et situations professionnelles** permettant d'analyser les risques et de déterminer l'adéquation de la grue à l'opération envisagée ;
• une **grue de chargement montée sur un véhicule porteur**, représentative des équipements utilisés par les participants et en état de fonctionnement ;
• une **télécommande**, lorsque cette configuration est concernée par la formation et l'autorisation de conduite envisagée ;
• une **zone d'évolution pratique sécurisée et balisée**, disposant d'un sol compatible avec le déploiement des stabilisateurs et les exercices prévus ;
• des **charges permettant de réaliser des exercices de prise, de déplacement et de dépose**, avec des caractéristiques connues et adaptées aux capacités de la grue ;
• des **accessoires de levage identifiés et adaptés aux exercices** : élingues, crochets, manilles ou autres accessoires nécessaires ;
• des moyens de balisage et de signalisation : cônes, barrières, rubalise ou dispositifs équivalents ;
• les **équipements de protection individuelle nécessaires** aux exercices pratiques ;
• des fiches de prise de poste, des grilles de contrôle, des exercices d'application et des **grilles individuelles d'évaluation ACES** ;
• un questionnaire ou support d'évaluation des connaissances théoriques.
Chaque participant dispose d'un temps de pratique individuel suffisant pour réaliser les vérifications, la stabilisation, l'élingage, les manœuvres de levage, le repli et les opérations de fin de poste.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

• le cas échéant, des préconisations de formation complémentaire ou de pratique encadrée.
Les feuilles d'émargement, les grilles de suivi et les résultats des évaluations sont conservés par EVINCEL afin d'assurer la traçabilité de l'action de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur-évaluateur spécialisé dans la conduite en sécurité des grues de chargement et l'évaluation ACES. L'intervenant dispose des compétences techniques, pratiques, réglementaires et pédagogiques nécessaires pour former les participants à l'utilisation de l'équipement, avec télécommande lorsqu'elle est concernée. Il maîtrise notamment les vérifications, la stabilisation, les courbes de charge, les accessoires de levage, l'élingage et les manœuvres de chargement et de déchargement. Il réalise les évaluations théorique et pratique individuelles et formule un avis sur les connaissances et le savoir-faire du participant en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite par l'employeur.

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

Méthodes et modalités d'évaluation

Une **évaluation diagnostique** est réalisée en début de formation afin d'identifier le niveau initial et l'expérience du participant.
Les acquis sont ensuite évalués tout au long de la formation par des questionnements oraux, des exercices pratiques et des mises en situation de conduite.
En fin de formation, chaque participant réalise :
• une **évaluation théorique**, sous la forme d'un questionnaire portant sur les règles de sécurité, la technologie de la grue, la stabilité, les courbes de charge, les risques liés au levage et les responsabilités du conducteur ;
• une **évaluation pratique individuelle** réalisée sur une grue de chargement représentative de l'équipement utilisé dans l'entreprise, avec télécommande lorsque cette option est concernée.
L'évaluation pratique porte notamment sur :
• les vérifications de prise de poste ;
• l'adéquation de la grue à l'opération envisagée ;
• le positionnement, le balisage et la stabilisation du véhicule ;
• le choix et le contrôle des accessoires de levage ;
• la prise, le déplacement et la dépose d'une charge ;
• la maîtrise du ballant et le respect des gestes de commandement ;
• l'utilisation des commandes ou de la télécommande ;
• le repli de la grue et les opérations de fin de poste.
Les résultats sont consignés sur une **grille individuelle d'évaluation des connaissances et du savoir-faire**. La validation est conditionnée par l'obtention d'un résultat satisfaisant à l'évaluation théorique et par la maîtrise des opérations pratiques, sans comportement susceptible de compromettre la sécurité.
À l'issue de la formation, EVINCEL remet :
• une attestation de fin de formation ;
• les résultats des évaluations ;
• un **avis sur les connaissances et le savoir-faire du participant pour la conduite en sécurité de l'équipement évalué**.
En cas de résultat insuffisant, des préconisations de formation complémentaire ou de pratique encadrée sont transmises à l'employeur.

Moyens à mettre en oeuvre

Pour une formation réalisée sur le site du client, celui-ci met à disposition une grue de chargement montée sur un véhicule porteur, en bon état de fonctionnement et représentative des équipements utilisés par les participants, ainsi que sa télécommande lorsqu'elle est concernée. La notice du constructeur, les plaques et courbes de charge, les documents d'entretien et le rapport de vérification générale périodique en cours de validité doivent être disponibles. Le client fournit une zone d'évolution sécurisée et adaptée au déploiement des stabilisateurs, des charges stables et de masse connue, des accessoires de levage contrôlés et adaptés, les moyens de calage et de balisage ainsi que les EPI nécessaires. Il communique également les consignes de sécurité, les règles de circulation et les procédures d'urgence du site. Pour la partie théorique, une salle adaptée aux participants est mise à disposition. Les équipements et la zone d'exercice doivent rester disponibles pendant toute la durée de la formation et de l'évaluation ACES. En cas de non-conformité ou de situation présentant un risque, les exercices pratiques pourront être suspendus ou reportés.

Modalités d'accessibilité handicap

EVINCEL étudie toute demande d'aménagement pour les personnes en situation de handicap. Le participant ou son employeur est invité à contacter le référent handicap EVINCEL dès l'inscription afin d'analyser les besoins spécifiques et les possibilités d'adaptation de la formation, des supports, des locaux, du rythme, de l'accompagnement et des modalités d'évaluation.
Cette formation ACES comprend des exercices de conduite réelle et une évaluation pratique individuelle sur une grue de chargement. Les aménagements ne peuvent supprimer les compétences indispensables à la conduite en sécurité, modifier les critères de validation ou compromettre la sécurité du participant et des tiers. La compatibilité médicale avec la conduite de l'équipement relève du médecin du travail. La délivrance de l'autorisation de conduite reste de la responsabilité de l'employeur. En cas d'impossibilité d'adaptation, une solution alternative ou

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €
3 Rue Étienne et Jean Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

une orientation vers un partenaire spécialisé sera recherchée.

Durée			Effectif
7.00 Heures	1 Jour		2 à 10 participants

Contactez-nous !

Le service Formation	**Tél. : 0478225898**
Responsable pédagogique	**Mail : contact@evincel.fr**